

Corte, le 5 avril 2011

Inserm - Université de Corse : signature de la convention à Corte, vendredi 8 avril 2011

L'Université de Corse et l'Inserm signeront le vendredi 8 avril à 14h45 à Corte, au Palazzu Naziunale, une convention cadre de partenariat. La délégation de l'Inserm sera composée d'André Syrota, Président Directeur Général de l'Inserm, Anne Bisagni, Directrice du Département des Partenariats et des Relations Extérieures, Arnaud Benedetti, Directeur du département d'information scientifique et de la communication et Dominique Nobile, Délégué Régional Inserm Provence Alpes Côte d'Azur et Corse.

Cette signature se fera en présence d'Emmanuelle de Gentili, Conseillère Exécutive en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de Michel Barat, Recteur de l'Académie de Corse et de Jean-Baptiste Albertini, Directeur Régional de la Recherche et de la Technologie.

A noter également la présence de Claude Griscelli, ancien Directeur Général de l'Inserm et membre actuel du Conseil Scientifique de l'Université.

Au-delà de la volonté affichée de densifier en Corse le dispositif de recherche dans les domaines de la santé et du vivant, la convention cadre de partenariat prévoit en particulier de renforcer les deux axes scientifiques actuels :

- Dans le cadre du projet de recherche « Ressources Naturelles »¹ de l'Université de Corse, la recherche et l'étude de nouvelles molécules d'intérêt biologique.
- Dans le cadre du Réseau Sentinelles, dont une antenne régionale a été créée à l'Université de Corse, les recherches en épidémiologie, sur les maladies infectieuses et en génétique humaine.

Les actions de coopération dans le cadre des domaines définis ci-dessus pourront prendre notamment les formes suivantes :

- Assurer une production scientifique de haut niveau dans le domaine des sciences de la vie et de la santé ;
- Réaliser des actions de formation ;
- Favoriser le développement de recherches interdisciplinaires ;
- Favoriser une gestion prévisionnelle et concertée des moyens, la mutualisation des moyens, le développement de plateaux techniques et la collaboration pour la recherche en sciences de la vie et de la santé ;
- Favoriser la valorisation industrielle des connaissances développées en propre ou en commun par les partenaires dans le cadre des projets de recherches.

Cette rencontre permettra également aux chercheurs impliqués dans ces actions de présenter le bilan de leurs travaux ainsi que leurs perspectives de développement.

Contacts :

Jean-Baptiste Calendini, Directeur de Cabinet du Président de l'Université de Corse
Tél. 06 15 94 49 61
Dominique Nobile, Délégué Régional Inserm Provence Alpes Côte d'Azur et Corse
Tél. : 04 91 82 70 05

¹ Rappelons que la politique scientifique de l'Université s'organise autour de 7 projets structurants.